

Ces consultations multisectorielles avaient deux grands objectifs :

- d'abord, faire un rapport sur l'état des négociations de l'AGCS aux intervenants et au public intéressés;
- ensuite, recueillir les vues initiales des participants, qui représentaient la plupart des secteurs intéressés de la population, sur les négociations de l'AGCS.

Des invitations ont été adressées à 1 165 personnes et organisations; 335 personnes ont pris part aux 12 séances. Les participants comprenaient des fournisseurs de services, des responsables d'organismes de réglementation, des entreprises, des syndicats, des associations de consommateurs, des administrations locales et des organisations non gouvernementales. (Une liste complète des invités et participants figure à l'annexe A.) Une réunion de consultation d'une journée a été organisée dans chaque province et territoire, à l'exception du Nunavut qui, au moment de la rédaction de ce texte, n'avait pas encore fixé la date de la séance de consultation.

Un document de travail intitulé *Le Canada et les négociations relatives à l'Accord général sur le commerce des services (AGCS)* a été distribué aux participants avant les réunions afin de leur fournir des renseignements généraux sur l'AGCS, le commerce canadien des services et les principes de négociation du Canada, et de proposer des thèmes de discussion. (Le texte du document figure à l'annexe B.)

**Calendrier des réunions de consultation**

23 juin	Halifax
26 juin	Calgary
27 juin	Regina
28 juin	Winnipeg
29 juin	Toronto
5 septembre	Whitehorse
7 septembre	Vancouver
8 septembre	Yellowknife
18 septembre	St. John's
19 septembre	Fredericton
20 septembre	Charlottetown
11 octobre	Montréal

La structure des discussions a varié d'un endroit à l'autre mais a suivi un modèle général : exposés de fonctionnaires fédéraux sur les principaux éléments de l'AGCS, suivi de questions et de débats. Quelques-uns des participants ont présenté des observations écrites<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Les personnes qui souhaitent obtenir copie des observations écrites présentées par les participants devraient communiquer directement avec ces derniers. On trouvera dans la liste des participants figurant à l'annexe A le nom des organisations ayant présenté des observations écrites.